

Tous orientés vers l'eau!



**Organisme des bassins  
versants du Nord-Est du  
Bas-Saint-Laurent**

**Plan d'action  
2022-2023**

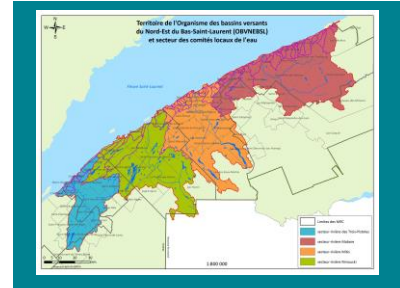
(1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023)



# 1. PLAN DIRECTEUR DE L'EAU (PDE)

## 1.1 Les bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent

Le PDE des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent a été déposé officiellement au gouvernement du Québec en 2014. Ainsi, le cycle de dix ans de la gestion intégrée des ressources en eaux (GIRE) au Québec arrive à échéance. L'entente signée avec le MELCC pour 2021-2024 vise donc à élaborer un **bilan du dernier PDE**, à travailler certains éléments d'une **stratégie de mobilisation** et à mettre de l'avant une **mise à jour du PDE** de la ZGIEBV portant sur les problématiques prioritaires constitué des orientations et des objectifs/indicateurs.



En lien avec ces mandats et de concert avec les acteurs de l'eau du territoire, l'OBVNEBSL prévoit cette année:

- 1.1.1. Organiser des rencontres du **comité PDE** (suivi de l'avancement des actions du PDE pour 2022-2023 et sélection de celles pour 2024-2025, délibération pour le Prix Anselme Gagné, planification d'une activité avec le CA/TC en lien avec le **bilan de la mise en œuvre du dernier PDE à déposer avant le 1<sup>er</sup> décembre 2022** (activité prévue en octobre 2022), première discussion sur le 2<sup>e</sup> livrable de l'entente avec le MELCC soit la **stratégie de mobilisation** (à déposer avant le 1<sup>er</sup> décembre 2023);
- 1.1.2. Assurer une **mise à jour du PDE** (travailler sur l'intégration d'une **deuxième série de commentaires reçus par le MELCC du second dépôt** des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (**OCMHH**) faire entérinés par le CA/table de concertation ces OCMHH mis à jour et déposés la version officielle sur le site internet de l'organisme;
- 1.1.3. Assurer la **promotion** du PDE afin d'optimiser le message à porter aux acteurs ciblés (promotion directe avec partenaires pour des projets potentiels, création de comités de travail, bulletin annuel, CA, CLÉau, Prix Anselme Gagné, des capsules vidéo, etc.) ainsi que la population en général;
- 1.1.4. Assurer le **suivi de la mise œuvre** du PDE (suivi direct avec les partenaires, comité PDE, CA, utilisation de la plateforme en ligne AGIRE – *Application de gestion intégrée des ressources en eau*).



## 2. Projets, partenariats et concertation

### 2.1 Milieu forestier

- 2.1.1. Participer aux travaux de consultation pour la poursuite de la réforme forestière (**TGIRT locale 012-72 et régionale**) de la Stratégie durable des forêts en vue d'une foresterie durable pour le maintien de la biodiversité et des écosystèmes, favorisant l'aménagement écosystémique en lien avec la ressource eau;
- 2.1.2. Participer à la démarche de consultation/concertation initiée par l'organisme *Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent*, en vue d'un projet de **corridors écologiques** en forêt privée dans l'axe Pohénégamook-Témiscouata-Duchénier.
- 2.1.3. Développer une stratégie complémentaire aux acteurs du territoire pour acquérir des **connaissances sur les refuges thermiques** pour le saumon Atlantique des bassins versants des rivières Rimouski, Mitis et Matane.

### 2.2 Milieu agricole

- 2.2.1. Coordonner la quatrième année des projets de la démarche collective issue du Programme Prime-Vert 2.1 2018-2023 du MAPAQ et du programme de *Mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole* de la Fondation de la Faune sur le bassin versant de la rivière Centrale (coordonné cette année par un club-agro local) pour réaliser entre autres :
  - **des bandes riveraines, des haies brise-vent , des engrais verts, etc;**
  - Participer avec la MRC des Basques à un suivi des **8 traverses à gué aux différents designs novateurs réalisées en 2021;**
  - **d'une campagne d'échantillonnage d'eau en trois stations dans le bassin versant de la rivière Centrale.**
- 2.2.2. Dépôt d'une demande de subvention au volet 3.2 du Prime vert en cours pour la réalisation d'une **capsule sur vidéo sur la dynamique des rivières et de l'espace de liberté au NEBSL notamment en milieu agricole.**



- 2.2.3. Participer avec le MAPAQ, la FUPA-BSL et avec d'autres partenaires à la **démarche collective en milieu agricole sur le bassin versant de la rivière du Sud-Ouest** qui est cordonné par le consultant JMP-Consultants.
- 2.2.4. Participer à la démarche de concertation initiée par le parc du Bic en vue d'améliorer la qualité de l'eau et des écosystèmes associés de la **rivière du Sud-Ouest** et de son bassin versant;
- 2.2.5. Participer au comité de suivi pour la mise en œuvre d'actions élaborées dans le **plan de développement de la zone agricole** (PDZA) de la MRC de Rimouski-Neigette;
- 2.2.6. Participer au **comité de restauration de la rivière Centrale** en vue d'améliorer la qualité de l'eau de la rivière et des écosystèmes dans ce bassin versant

## 2.3 Milieu municipal

- 2.3.1 Accompagner les MRC du Bas-Saint-Laurent pour réunir les éléments favorables à l'élaboration des **Plans régionaux des milieux humides et hydriques** (PRMHH);
- 2.3.2 Assurer la **cohabitation durable des activités récréatives de la rivière Mitis** et assurer le lien avec le comité de gestion du Parc régional de la rivière Mitis (élaboration d'un code d'éthique);
- 2.3.3 Participer au **comité de vigilance/directeur** des lieux d'enfouissement technique (LET) des villes de Matane et Rimouski et sur le comité de suivi du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de la Matanie, projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse.;
- 2.3.4 Pour une meilleure **gestion durable des eaux pluviales** (GDEP) avec les municipalités et villes du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent, poursuivre les formations du Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) et de la sollicitation de partenaires pour la réalisation de deux projets d'aménagement du programme **Sous les pavés** (Saint-Simon et Saint-Mathieu-de-Rioux).



## 2.4 Milieu associé à la villégiature, aux lacs et à la récréation

2.4.1 Poursuivre l'accompagnement du réseau d'observation **Sentinelles des lacs** auprès des riverains des lacs pour la détection des blooms de cyanobactéries et de plantes exotiques envahissantes (formation à la détection des cyanobactéries, myriophylle à épis ainsi qu'aux autres problématiques d'érosion des berges et d'eutrophisation et prêt de disques de Secchi).



2.4.2 Réaliser une **campagne de distribution d'arbustes riverains et de nichoirs à hirondelles** à prix modique pour favoriser le reboisement des bandes riveraines des lacs et cours d'eau. Poursuite l'inclusion d'une plante maritime côtière en partenariat avec le comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire (ex. élyme des sables) ;

2.4.3 Poursuivre les efforts de concertation des acteurs pour la protection et la mise en valeur du **site de la chute Neigette** (ex. panneau de sensibilisation sur BV Neigette);

2.4.4 Poursuivre les rencontres et la gouvernance du **projet de développement récréatif et récréotouristique concerté du corridor de la rivière Rimouski** avec les acteurs clés du territoire;

2.4.5 Soutiens aux associations de lac voulant mettre en place **une éthique nautique** (lac Saint-Mathieu);





## 2.5 Milieu de l'éducation et de la recherche

- 2.5.1 Promouvoir et soutenir le **programme éducatif Écol'Eau** via un programme d'aide financière et un système de commandite afin d'assurer la sensibilisation des jeunes dans les écoles primaires et secondaires sur la biologie du saumon Atlantique, de l'omble de fontaine et sur les milieux humides (nouvelle offre de présentation au secondaire et au primaire pour le volet milieu humide ;
- 2.5.2 En lien avec l'événement **Jun mois de l'Eau 2022**, le thème provincial: "**Les lacs: réservoir de biodiversité, de services et d'usages**". Mise en place de présentoirs de livres sur les lacs à la Bibliothèque Lisette-Morin et la librairie l'Alphabet, diffusion du documentaire *La goutte de trop* au Baromètre de l'UQAR, marchés publics, sensibilisation au lac Gros Ruisseau, événement Slam avec comme thématique l'eau au Bien le Malt, projection en partenariat avec le Paraloeil, et en plus du concours photo « d'un lac en santé situé au Bas-Saint-Laurent ;
- 2.5.3 De concert avec **l'UQAR et d'autres partenaires** étudier l'impact de **différentes sources de contamination du sous-bassin versant du ruisseau de La Savane** vers la rivière Rimouski et son risque sur les refuges thermiques pour les saumons ;
- 2.5.4 Développer un protocole pour l'évaluation de la concentration de furanocoumarine de la **berce sphondyle** en collaboration avec l'UQAC et l'OBVMR.

## 2.6 Milieu environnemental et faunique



2.6.1 Poursuivre le suivi de qualité de l'eau des rivières du Nord-Est du BSL qui sont inscrites au « **Réseau-rivières** » du **MELCC** (Trois-Pistoles, Rimouski, du Sud-Ouest, Mitis et Matane);

2.6.2 Acquérir des connaissances sur la qualité de l'eau de la **décharge du lac McDonald** (tributaire du lac du Gros Ruisseau) à Saint-Joseph-de-Lepage (projet partenariat du « **Réseau-rivières** » du **MELCC**)



- 2.6.3 Réaliser grâce au **programme *Affluents-Maritime*** et avec des partenaires locaux dont le comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rieux, un **projet de phase II d'actions qui consistera à :**
- **un grand effort de végétalisation des bandes riveraines des terrains en zone orange et rouge (IQBR)** présente autour du Grand Lac Saint-Mathieu (un sondage a été précédemment envoyé en pour confirmer leur intérêt et l'inscription des riverains);
  - **la restauration d'un habitat côtier** à l'embouchure de la rivière du Sud-Ouest, dans le Parc du Bic;
  - **développer d'un plan d'action** avec la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rieux pour réduire de façon concertée au maximum l'apport de matières en suspension
- 2.6.4 Participer aux démarches régionales 2020-2023 de contrôle de la **berce du Caucase/Sphondyle** pour les bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent avec le CRDBSL et CISSS.
- 2.6.5 En lien avec le dernier point, participer aux rencontres du **Groupe de travail sur la berce du Caucase au Bas-Saint-Laurent et du Sous-comité sur l'encadrement entourant la présence de la berce du Caucase au Bas-Saint-Laurent;**
- 2.6.6 Participer et coordonner les rencontres des **comités de travail** pour l'amélioration de la qualité de l'eau du **lac du Gros-Ruisseau** et suivi des avancées dans ce dossier avec les acteurs locaux (MRC de la Mitis, la Ville de Mont-Joli, la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage, l'association des riverains, etc.).
- 2.6.7 Coordonner une **démarche de sensibilisation ciblée** auprès des territoires fauniques par un envoi postal de dépliants d'information concernant le myriophylle à épis;
- 2.6.8 Diffusion à large spectre d'**outils d'information sur le myriophylle à épis** (comment l'identifier, le prévenir, etc.);
- 2.6.9 Harmoniser la **Stratégie régionale de prévention des PAEE** élaborée de concert avec les autres OBVs du Bas-Saint-Laurent ;
- 2.6.10 Participer aux rencontres de l'**équipe de rétablissement de l'éperlan arc-en-ciel du Québec** afin d'élaborer et mettre en action un plan d'intervention visant le retour de **l'éperlan arc-en-ciel dans les frayères de la rivière Trois-Pistoles.**







## 4. GESTION DE LA CORPORATION

### 4.1 Administration

- 4.2.1. Développer et soutenir le **partenariat et la concertation** entre les intervenants nationaux, régionaux et surtout locaux;
- 4.2.2. Informer les **acteurs du milieu et assurer** un suivi de leurs demandes d'information et de collaboration;
- 4.2.3. Poursuivre la **présence de l'OBVNEBSL sur les conseils d'administration** de partenaires locaux (ex. Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent, comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, CGPRRM, etc.);
- 4.2.4. Préparer et/ou **appuyer des demandes de financement** favorisant le partenariat avec les intervenants du milieu pour la mise en œuvre d'actions identifiées au PDE des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent entre autres le **PAM** (programme Affluents-Maritime);
- 4.2.5. Engager, former et superviser le personnel;
- 4.2.6. Maintenir un système de veille à la continuité et à la cohérence de l'ensemble des activités de la corporation;
- 4.2.7. Répondre aux exigences prévues au protocole d'entente avec le MELCC pour 2021-2024



## 4.2 Vie démocratique

- 4.2.1. Organiser annuellement au moins quatre (4) rencontres du **conseil d'administration/table de concertation** (CA), une **assemblée générale annuelle** (AGA) dans les 3 mois après la fin de l'année financière (se terminant le 31 mars de chaque année) et des réunions du **comité exécutif** (CE) au besoin;
- 4.2.2. Assurer la coordination et organiser annuellement deux rencontres des **comités locaux de l'eau** dans chacun des quatre (4) secteurs (rivières Trois-Pistoles, Rimouski, Mitis et Matane);
- 4.2.3. Organisme des rencontres du **comité interne de gouvernance** pour s'assurer d'une mobilisation et une concertation optimale des acteurs de l'eau.

## 5. AUTRES DOSSIERS

- 5.1 Participer au besoin à toutes démarches de consultation qui surviendraient en cours d'années pour lesquelles l'OBVNEBSL serait invité ;
- 5.2 Participer avec les MRC côtières et le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire au déploiement concerté de la **table de concertation régionale** (TCR) de l'Estuaire-maritime.

